



MUNICIPALITÉ DE SAINTE-IRÈNE



362, de la Fabrique
Sainte-Îrène (Québec)
G0J 2P0

Téléphone: 418 629-5705
Télécopieur: 418 629-3220

Sainte-Îrène, 7 octobre 2014

Copie de résolution MUNICIPALITÉ DE SAINTE-IRÈNE

À une session régulière du conseil de la Municipalité de Sainte-Îrène tenue le 6^e jour d'octobre 2014 et à laquelle est présent son honneur le maire, Alain Gauthier, et les conseillers suivants :

Sébastien Lévesque Nancy Proulx Jérémie Gagnon

Martin Madore Huguette Deschenes Nelson Thériault

formant quorum sous la présidence du maire. Madame Caroline Lapointe, directrice-générale, est aussi présente.

Sauvons Postes Canada – Non aux compressions **Résolution (202-10-2014)**

ATTENDU QUE Postes Canada et les conservateurs sabrent dans les services postaux auxquels nous tenons tant en supprimant de bons emplois, en abolissant la livraison à domicile, en haussant les tarifs postaux de façon draconienne, en fermant des bureaux de poste ou en en réduisant la taille et en écourtant leurs heures d'ouverture;

ATTENDU QUE Postes Canada n'a pas tenu de consultations adéquates sur ces changements, empêchant ainsi les personnes qui seront les plus touchées de donner leur point de vue;

ATTENDU QUE La fermeture de bureaux de poste ou la réduction de leur taille, la réduction des heures d'ouverture des comptoirs postaux et l'abolition de la livraison à domicile entraîneront l'élimination de milliers d'emplois dans des collectivités partout au pays;

ATTENDU QUE Postes Canada assure un service public qui doit être préservé;

EN CONSÉQUENCE Il est proposé par Huguette Deschênes, appuyé par Nancy Proulx et résolu que la Municipalité de Sainte-Îrène demande que le gouvernement annule les changements aux services annoncés par Postes Canada et envisage de nouvelles façons d'accroître les services et les revenus, dont la prestation de services bancaires;

Qu'il soit aussi résolu que la Municipalité de Sainte-Îrène demande à la Fédération canadienne des municipalités de réclamer du gouvernement fédéral qu'il consulte adéquatement la population sur le genre de service postal dont elle a besoin avant d'autoriser Postes Canada à effectuer des changements majeurs au service postal public.

adoptée